



Projet de Permanence d'Accès aux Soins de Santé -PASS- de ville

Ressources Santé Vaucluse a reçu un **accord favorable de l'ARS PACA** à sa réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du 18 juillet visant à créer une **Permanence d'Accès aux Soins de Santé -PASS- de Ville en Vaucluse**.

La PASS de ville est un dispositif qui a pour objectif de permettre à des personnes sans couverture maladie de **bénéficier d'un accompagnement pour faciliter l'ouverture ou la réactivation de leurs droits en santé**, et en parallèle, d'**accéder à des soins de ville -sans avance des frais-** : consultations médicales, dentaires, médicaments, analyses médicales...

La création d'une PASS de ville en Vaucluse est une réelle opportunité pour élargir l'offre du Vaucluse et répondre aux enjeux d'accès pour des publics éloignés du soin et en situation souvent complexe.

Une première phase de déploiement de la PASS de Ville est prévue sur les **communes d'Avignon, de Carpentras et de Cavaillon**, choisies en raison de leur taux élevé de personnes en situation de précarité et leur nombre de QPV.

Trois types d'actions seront proposés :

- **En matière d'accès aux droits** : évaluation sociale et repérage des vulnérabilités, information de la personne sur ses droits, aide à la constitution des dossiers d'ouverture de droits à une protection maladie en lien avec les caisses de sécurité sociale et les organismes sociaux ;
- **En matière d'accès aux soins** : évaluation des besoins en santé, orientation/coordination, voire accompagnement physique vers les soins de 1er recours, auprès de professionnels partenaires (médecin généraliste, laboratoires d'analyse, dentiste, infirmier, pharmacien, sage-femme, imagerie médicale...)
- **En matière de prévention** : orientation vers les actions de sensibilisation, d'éducation à la santé, de dépistages et de prévention des partenaires ; si besoin, animation d'actions de sensibilisation, d'éducation à la santé ou de prévention.

Le projet nécessite une collaboration pleine et entière des partenaires du territoire : CPAM/MSA, CPTS/URPS, professionnels de santé, centres d'imagerie, laboratoires, acteurs du droit commun, acteurs spécialisés dans le champ de la précarité, équipes de soins pour les publics précaires...

Une équipe sera dédiée à la PASS : 1 chef de projet, 1 ASS, 1 IDE et 1 médiateur santé. Elle disposera d'une ligne téléphonique et d'un espace d'accueil dédiés en sein de RSV, ainsi que des locaux mis à disposition, dans le cadre de conventions avec nos partenaires, à Avignon, Carpentras et Cavaillon.

Concernant le calendrier, le dernier trimestre 2025 sera consacré à la finalisation de l'état des lieux des ressources et des besoins, la signature de conventions avec les partenaires clé et le recrutement du chef de projet PASS. Au mois de janvier seront organisés le 1er CoPil PASS de Ville, le recrutement du reste de l'équipe, son installation logistique, ainsi que les actions de communication, pour une ouverture opérationnelle au 1er trimestre 2026.